



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107157>

Département(s) de publication : **03, 15, 43, 58, 69, 71**

Annonce n° **25-107157**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ALLIER

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 77904082300022

Ville : MOULINS

Code postal : 03000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 03, 15, 43, 58, 69, 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : 2025-002

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département immobilier

Adresse mail du contact : projet.immobilier.vp.cpam-allier@assurance-maladie.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles L. 2141-1 à L.2141-11, R.2143-3 et R.2143-9 du code de la commande publique : - Lettre de candidature (ou DC1 dernière version recommandé) ; - DC1 (lettre de candidature) ; - DC2 (déclaration du candidat) ; - Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat dans le cadre de la consultation ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et 45 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique 48 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article R.2344-2 du code de la commande publique).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2142-4 du code de la commande publique. • Présentation d'une liste des services exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ; • Certificats de qualifications professionnelles ou preuve de la capacité du candidat par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; • L'attestation d'assurance professionnelle en cours de validité prévue à l'article 28 du CCAP.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2142-4 du code de la commande publique. • Présentation d'une liste des services exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ; • Certificats de qualifications professionnelles ou preuve de la capacité du candidat par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; • L'attestation d'assurance professionnelle en cours de validité prévue à l'article 28 du CCAP.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/10/2025 à 08:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU SITE DE VICHY PARC DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ALLIER

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La Caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier prévoit le regroupement des activités des deux sites de Vichy sur l'immeuble dit Vichy Parc : densification des espaces de travail et rapatriement des activités d'accueil. Les travaux porteront sur le clos et couvert, les équipements techniques et les lots de second œuvre et des éléments des abords. Le projet

immobilier répond à trois principaux objectifs : 1. Rationaliser le parc immobilier en ramenant l'accueil de Vichy-Tivoli vers Vichy-Parc, nous permettant ainsi de résilier le bail de location de Vichy-Tivoli 2. Augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment Vichy-Parc 3. Dans le cadre de la nouvelle doctrine sur les ratios de surfaces, faire de Vichy Parc 4. un « site test et vitrine » afin de promouvoir les nouvelles organisations de travail

Lieu principal d'exécution du marché : Vichy 03

Valeur estimée (H.T.) : 90000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : VOIR RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2025